

COMPTRE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024 A 20H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 9 février 2024

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 19 janvier 2024
- 2-Point sur les investissements 2024
- 3-Programme voirie 2024
- 4-Travaux de sécurisation voie de Blanlin :
 - devis SDE pour l'extension de l'Eclairage Public
 - acquisition de la parcelle ZK003
- 5-Renouvellement de la ligne de trésorerie N°10001330670
- 6-Bilan de l'ALSH 2023 et organisation de l'ALSH 2024
- 7-Questions diverses
- 8-Informations diverses

Présents : M.LE FRANC, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M.MAHEO, M. BOISDRON, Mme BUZULIER, M.HAMON, M. DONNIO, M.JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme RIBEIRO.

Absentes excusées :

Mme LE GALLO Véronique donnant pouvoir à M. Samuel BRIAND
Mme BOUTIER Jocelyne donnant pouvoir à Mme Fanny PHILIPPE

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 45.

Secrétaire de séance : M.Michel BOISDRON

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JANVIER 2024

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2-POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2024

Monsieur Le Maire présente pour information les investissements à prévoir pour 2024 :

BUDGET 2024		
20418	Organismes publics divers	
	204182 Bâtiments et installations-Travaux SDE	120 000 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
211	Terrains	5 000 €
215	Installations, matériel et outillage techniques	5 000 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000 €
2184	MOBILIER	5 000 €
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	60 000 €
23	IMMOBILISATION EN COURS	
231	CONSTRUCTION-Logements locatifs+autres bâtiments	30 000 €
	ETUDE RENOVATION SALLE OMNISPORTS	100 000 €
	ECOLE - Etude travaux AUDIT ENERGETIQUE	20 000 €
231	TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE	
	MISSION ADAC CLASSEMENT VC/CR	8 000 €
	SECURITE RUE DE BLANLIN	120 000 €
	ADRESSAGE CAMPAGNE	45 000 €
	PROGRAMME VOIRIE MARCHÉ BON DE COMMANDE	180 000 €
	ETUDE MAM	20 000 €
	FINANCEMENT INSTALLATION PEI	12 000 €
	LOTISSEMENTS	
	Pré Ménil : Rue Jean Moulin/Travaux	5 000 €
	L'Hermine : Rue du Plessix/MO	5 000 €
	Bocage	5 000 €
	TOTAL INVESTISSEMENT 2024	746 000 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

3-PROGRAMME VOIRIE 2024

Monsieur le Maire rend compte de la commission voirie qui a eu lieu le 15 février :

■ Voirie

un devis est en cours auprès de l'entreprise COLAS dans le cadre du marché à bons de commande. **Rappel** : programme voirie-marché à bons de commande : 180 000 € TTC / an - 2022 à 2025.

■ PATA

Devis COLAS : 16 992,00 € TTC

■ Programme de curage des fossés

Devis Davenet : pelle 14T – 90 € HT/heure / Tracteur+Remorque TP – 65 € HT/ heure

■ Programme épareuse et broyeur d'accotement

Devis ROBIN : 17 866,08 € TTC. Un autre devis va être demandé.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4-TRAVAUX DE SECURISATION VOIE DE BLANLIN :

-DEVIS SDE POUR L'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil valide le projet d'extension de l'éclairage public lié au renouvellement BT P5&P26 Blanlin présenté par le SDE des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 13 100 € TTC. Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le comité syndical du SDE22 le 20/12/2019 d'un montant de 7 884,26 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

-ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE N° ZK003

Dans le cadre de l'aménagement de la voie de Blanlin, afin de réaliser une aire de stationnement pour l'arrêt de bus, il convient d'acheter la parcelle cadastrée N°ZK 003, d'une surface de 330 m2 au tarif de 0,60 € le m2 située à Blanlin et appartenant à Mr et Mme BOUCEY. Le notaire désigné sera Maître BARON HUITEL. Un RDV a eu lieu sur place le 30/01 avec les riverains concernés et X.NICOLAS, maître d'œuvre. Le conseil valide l'acquisition de la parcelle cadastrée N°ZK 003 d'une superficie de 330 m2 au tarif de 0,60 € le m2 auquel s'ajouteront les frais d'acte et autorise le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de cette vente.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 2
-----------	------------	----------------

5-RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE N°10001330670

Le conseil valide le renouvellement de la ligne de trésorerie N°10001330670 souscrit au Crédit Agricole des Côtes d'Armor d'un montant de 100 000 euros : *Index Euribor 3 mois moyenné* au 09/02/2024 au taux de 4,898% plus les frais à hauteur de 250 €.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6-BILAN DE L'ALSH 2023 ET ORGANISATION DE L'ALSH 2024

Le conseil prend acte du bilan de l'ALSH 2023 :

■ BILAN DE L'ALSH 2023

PERIODE D'OUVERTURE du 10 juillet au 4 août 2023

19 jours d'ouverture (avec 5 jours de mini camp)

EQUIPE D'ANIMATION

Directrice : Mme Sophie MAUSOLE

3 animateurs diplômés : M. Alexandre LE CORRE – Mme Line JOSSE – M. Franck DARSEL

1 animatrice non diplômée : Mme Maryline LE COZLER

EFFECTIFS

- Nombre d'enfants ayant participé : 48
- Moyenne de jour de présence par enfants : 12
- Moyenne d'enfants par jour sur toute la période : 29
(1^{ère} sem. 31 / 2^{ème} sem. 35 / 3^{ème} sem. 29 / 4^{ème} sem. 22) (mini camp compris)

Fréquentation de l'ALSH par des enfants hors commune : 13

Commune	Nombre d'enfants	Coût de fonctionnement qui peut être facturé à la commune si convention	Conventionnement
La Chèze	4	1 330,08 €	Convention
St Maudan	1	387,94 €	
Trévé	2	498,81 €	Pas de convention, le montant ne peut pas être facturé (alsh dans ces communes)
Plémet La Ferrière	2	526,49 €	
Loudéac	3	443,36 €	
Bréhan	1	166,26 €	

ACTIVITES

Le thème « la découverte » au sens large a été décliné en quatre sous-thèmes : « l'école buissonnière » - « Mario Kart » - « Pirate » - « Fort Boyart ».

► Mini camp du 24 au 28 juillet 2023 (3^{ème} sem.) – **7 participants de 9 à 12 ans** – Camping – base de loisirs de Bosméléac.

► Sorties : Vélorail à Gouarec, Celt Aventures à Sarzeau, karting à Ploërmel, Land des lutins à Landaul, la fête des ALSH à Plessala et piscine tous les mercredis à Loudéac.

BILAN FINANCIER

DEPENSES

Achats (alimentation, petit équipement, fournitures administratives...)	3 330,03 €
Services extérieurs (maintenance informatique, assurances, Edf, télécom, saur, contrôle légionnelles)	268 €
Autres services extérieurs (camping, entrées parcs, transports) Vélorail : 140 € - karting : 621 € - savants fous : 560 € - Celt aventures 532 € - land des lutins : 221 € - piscine : 183,50 € - camping : 297,60 € - Ludothèque : 90 € - transports Collier 2335 €	4 980,10 €
Frais de personnel (animation)	14 933,40 €
+ heures garderie + cantine (95h) + charges patronales	1 794 €
Charges financières (frais cartes bancaires)	1,00 €
TOTAL	25 306,53 €

En 2022, les dépenses s'élevaient à 20 223,70 €€

RECETTES

Prestation de services CAF 22	1 894,86€
Participation des familles + garderie	6 932 € 72 €
Prestation de services MSA 22	388,56 €
Participation de la commune de La Chèze et St Maudan pour les enfants accueillis (convention signée le 25/04/2019) – pas de conventionnement avec Trévé, Plémet, Loudéac, Bréhan →ALSH dans leur commune.	1 718,02 €
Participation communale	14 301,09 €
	<i>En 2022 : 12 805,04 €</i>
TOTAL	25 306,53 €

Le conseil valide l'organisation de l'ALSH pour 2024 et autorise le Maire à recruter le personnel nécessaire au fonctionnement de l'ALSH de la façon suivante :

■ Le centre de loisirs se déroulera à l'école Mathurin Boscher, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024.

■ RECRUTEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Personnel nécessaire au fonctionnement de l'ALSH : 1 BAFD – 2 BAFA - 1 stagiaire BAFA + Maryline LE COZLER

■ REMUNERATION DU DIRECTEUR

La rémunération du directeur est basée sur 10 heures/jour de centre aéré + 35 heures pour la l'organisation du centre (programme + réunions + installation + rangement fin de centre) + Congés Payés

Une indemnité kilométrique pour frais de déplacement lui est versée pour ses déplacements liés au centre pendant la préparation et le déroulement de l'ALSH.

Dédommagement pour l'utilisation de son téléphone portable avec un remboursement d'1 mois de son forfait téléphonique.

Sur présentation d'un justificatif de présence :

► Forfait d'heures pour les nuits lors du mini-camp ou des nuits trappeur : 3 heures/nuit

■ REMUNERATION DES ANIMATEURS ET ANIMATEUR STAGIAIRE

Rémunération de l'Animateur BAFA : 9 heures/jour de centre aéré (animation + garderie + ménage)

Rémunération de l'Animateur stagiaire : 4 heures/jour de centre aéré - recrutement pour la durée du séjour.

Sur présentation d'un justificatif de présence :

► Forfait de préparation du centre : 2 réunions préparatoires de 2 heures, l'installation du centre : 2 heures et le nettoyage de fin de centre : 2 heures

► Forfait d'heures pour les nuits lors du mini-camp ou des nuits trappeur : 3 heures/nuit

	Prévisionnel pour 2024 du 8 juillet au 2 août 2024 soit 20 jours
--	---

Directeur Catégorie B (IB-IM : 389-373)	200 heures + 35 heures d'organisation + forfait nuit + CP
Adjoint territorial d'animation Catégorie C (IB-IM : 367/366)	180 heures + forfait prépa (8h) + forfait nuit + CP

En cas d'absence, le nombre d'heures rémunérées sera calculé au prorata du nombre de jours réel de présence.

Pendant le déjeuner à la cantine, le directeur et les animateurs assurent la surveillance des enfants et prennent leur repas. (repas à la charge de la commune)

■ TARIFICATION FIXEE PAR L'ENTENTE INTERCOMMUNALES DES ALSH (CIAS LOUDEAC COMMUNAUTE)

Mise à jour de la tarification modulée

Proposition

En cohérence avec les recommandations CAF et en tenant compte du taux d'inflation (4,9 % en 2023)

Tarification modulée 2022						
Tranches de QF 2022	< 550	551-700	701-900	901-1100	1101-1303	> 1304
Tarifs 2022	6,40 €	9,20 €	11,70 €	13,20 €	14,20 €	15,20 €
Actualisation Loudéac 2023	6,40 €	9,50 €	12,00 €	13,70 €	14,90 €	16,00 €
Actualisation Guerledan 2023	6,60 €	9,47 €	12,05	13,60	14,62	15,65

Proposition : tarification modulée 2024						
Tranches de QF 2024	< 541	542-700	701-900	901-1100	1101-1311	> 1312
Nouveaux tarifs 2024 (+ 4 % environ)	6,65 €	9,55 €	12,10 €	13,70 €	14,75 €	15,80 €
Augmentation entre 2022 et 2024	+ 0,25 €	+ 0,35 €	+ 0,40 €	+ 0,50 €	+ 0,55 €	+ 0,60 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7-QUESTIONS DIVERSES

Néant

8-INFORMATIONS DIVERSES

-Réunion :

-commission bâtiments communaux le mardi 27/02 à 9h30

-commission finances le vendredi 8/03 à 9h30 – présence de Mme CHERIFI, CDL à la Trésorerie de Loudéac.

-Signalétique campagne :

-consultation de 4 entreprises le 16/02/2024

-validation en conseil municipal le 19/04

-départ de la prestation : 3/06-délais de 6 mois pour faire les travaux

-ADAC :

-mission de classement des VC/ CR

-Bourg : Etude de passage en zone 30 : réunion le 14 mars à 14h30

-Devis Le BOEDEC pour travaux de marbrerie : 5 382 € TTC

-bâtiments publics :

-salle sterenn : recours garantie décennale -installation électrique

-projet Maison des Assistantes Maternelles

-composteur individuel et bioseaux : 86 ont été réservés

-animations vacances hiver :

-ludothèque 29/02 -14h / salle sterenn

-ateliers numériques 8/03 – 14h / salle des lilas

-mission argent de poche du 26/02 au 01/03

-vente de matériel le samedi 9 mars à 9h aux services techniques (tables, chaises, vaisselle...)

-Prochain conseil municipal **le vendredi 22 mars à 18h30.**

Clôture de la séance : 23 heures 15

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 23 février 2024.

A Saint-Barnabé, le 22 février 2024.

Le Secrétaire de séance,
M.Michel BOISDRON



Le Maire,
Georges LE FRANC

